



56e session du Conseil des droits de l'homme

Point 3 de l'ordre du jour

Dialogue interactif avec l'Expert indépendant chargé de la question de la protection contre la violence et la discrimination liées à l'orientation sexuelle et à l'identité de genre

Genève, le 20 juin 2024

Déclaration de la Suisse

Monsieur le Président,

Nous remercions l'expert indépendant pour son rapport, à l'intersection de deux thématiques prioritaires de la Suisse en matière de droits de l'homme : d'une part, la protection des individus contre la violence et la discrimination liées à l'orientation sexuelle et à l'identité de genre, et d'autre part la défense des droits fondamentaux à la liberté d'expression, de réunion pacifique et d'association.

Ces droits sont essentiels pour participer pleinement à la société. Par conséquent, la Suisse est très préoccupée par la multiplication des lois qui restreignent les droits des personnes LGBTI. L'objectif sous-jacent ou le résultat est d'invisibiliser les personnes LGBTI et de renforcer leur vulnérabilité. Elles contribuent à créer un environnement hostile et discriminatoire.

De plus, nous condamnons la stigmatisation des personnes LGBTI ainsi que les discours et l'incitation à la haine, y compris dans la sphère numérique.

Mission permanente de la Suisse auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève
Permanent Mission of Switzerland to the United Nations Office and to the other International Organizations in Geneva

Rue de Varembé 9-11, CP 194, 1211 Genève 20
Tél. +41 (0)58 482 24 24, fax +41 (0)58 482 24 37, www.dfae.admin.ch/geneve

La Suisse a pris des mesures de protection contre l'incitation à la haine et la discrimination fondées sur l'orientation sexuelle. Nous appelons les Etats à œuvrer pour garantir que les droits fondamentaux à la liberté d'expression, de réunion pacifique et d'association soient respectées de la même manière pour toutes et tous.

Monsieur l'Expert indépendant,

Quelles pistes voyez-vous pour lutter contre le discours selon lequel la défense de la non-discrimination et de l'égalité des droits fondés sur l'orientation sexuelle et l'identité de genre sont des concepts qui menacent la sécurité de la nation ?

Je vous remercie.